P370.73
R182ro

Rapport du Sous-Comité des Principaux des Ecoles Normales Catholiques de la province de Québec, au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Sur

(1) Un projet de règlements pour les Ecoles Normales Catholiques de la province de Québec.

(2) Un programme d'études pour les Ecoles Normales Catholiques de filles en particulier.

Rapport du Sous-Comité des Principaux des Ecoles Normales Catholiques de la province de Québec, au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Sur :

(1) **Un projet de règlements pour les Ecoles Normales Catholiques de la province de Québec.**

(2) **Un programme d'études pour les Ecoles Normales Catholiques de filles en particulier.**

Rapport du Sous-Comité des principaux des Écoles normales au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique

---

Le Sous-Comité des principaux des Ecoles normales nommé en vertu d'une résolution adoptée par le Comité catholique, à sa séance du 11 mai 1910, pour étudier les changements qu'il serait opportun de faire dans les règlements et les programmes d'études des Ecoles normales, a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni deux fois, à Québec, sous la présidence de M. le Surintendant de l'Instruction publique.

La première réunion a eu lieu le 29 et le 30 novembre 1910, et la seconde, les 15, 16 et 17 mars dernier. Il a été tenu en tout neuf séances, trois lors de la première réunion et six lors de la seconde.

A chacune de ces séances furent présents:

M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval; M. l'abbé Dubois, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier; M. le chanoine F.-X. Ross, principal de l'Ecole normale de Rimouski; M. l'abbé J.-E. Duchesne, principal de l'Ecole normale de Chicoutimi; M. l'abbé C.-E. Brunault. principal de l'Ecole normale de Nicolet; Mgr H. Baril, principal de l'Ecole normale de Trois-Rivières; M. l'abbé P.-A. Sabourin, principal de l'Ecole normale de Valleyfield; M. l'abbé Sylvio Corbeil, principal de l'Ecole normale de Hull, et M. J.-N. Miller, secrétaire.

A la session des 29 et 30 novembre 1910, le Sous-Comité a discuté plusieurs questions préliminaires, s'est entendu sur la manière de faire le travail qui lui a été confié, et il a été résolu:

"1° Qu'il y ait assimilation des programmes d'examen du

61024

"Bureau central des examinateurs catholiques et des Ecoles normales, "en élevant le programme du Bureau au niveau de celui des Ecoles "normales, et que la répartition des matières d'examen et l'appré-"ciation des travaux des aspirants soient les mêmes dans les deux "cas."

"2° Qu'il y ait deux programmes distincts, un pour les garçons "et un pour les filles, et que la répartition des matières soit faite "en conséquence."

"3° Que Mgr Baril et MM. les abbés Dubois et Sabourin "soient chargés de préparer un projet de règlements et de rédiger "le programme des écoles normales de filles—celui des écoles normales "de garçons restant le même—,et qu'ils reçoivent instruction de "faire rapport à la prochaine session de ce sous-comité;"

"4° Qu'une seconde assemblée des principaux des Ecoles nor-"males de la Province soit convoquée dans le cours du mois de mars "1911, à l'effet de discuter les programmes et les règlements proposés."

Conformément aux instructions qui leur avaient été données, Mgr Baril, MM. les abbés Dubois et Sabourin se sont réunis les 24, 25, 31 janvier et les 1, 9 et 10 février derniers pour la préparation de leur rapport très détaillé qu'ils ont soumis au sous-comité des principaux des Ecoles normales à sa session des 15, 16 et 17 mars dernier.

Après étude détaillée de ce rapport, il a été adopté, après quelques amendements, dans la forme suivante, et le sous-comité des principaux des Ecoles normales a l'honneur de le soumettre à votre considération.

Le sous-comité croit devoir vous faire remarquer que l'étude des règlements l'a conduit à donner aux différents articles la disposition voulue par leur objet; à cette fin, il a cru devoir ranger sous des titres généraux les différents points qui s'y rapportent. Il s'en est suivi qu'il a fallu laisser de côté la numération adoptée dans l'ancienne rédaction. Cependant, pour faciliter l'étude de la comparaison du texte nouveau avec l'ancien, on a ajouté, à la fin des articles, le numéro de leur provenance, quand il y avait lieu, et diniqué, pour les autres, qu'ils étaient nouveaux.

Pour se conformer au principe de l'assimilation des programmes des Ecoles normales et du Bureau central des examinateurs, les ous-comité a cru devoir détailler chacune des matières communes aux écoles normales et au Bureau central, afin que celui-ci puisse savoir à quoi s'en tenir sur l'étendue des questions pouvant être soumises aux examens de ses candidats.

Québec, 30 mars 1911.

Le Sous-Comité des Principaux des Ecoles Normales

Ecoles Normales Catholiques

SECTION I

RÈGLEMENTS DES ÉCOLES NORMALES

I. ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES NORMALES

(1) En vertu de l'article 2950 des S. R. P. Q., 1909, le lieutenant-gouverneur en conseil peut prendre toutes les mesures nécessaires pour l'établissement et le maintien d'écoles normales, en vue de former à l'art de l'enseignement, des instituteurs et des institutrices pour les écoles catholiques de la Province. (Article 188 modifié).

(2) Les écoles normales étant particulièrement chargées de former des instituteurs et des institutrices pour les enfants du peuple, c'est à ces institutions que revient la mission de montrer, par une pratique constante, unie à des doctrines profondément moralisatrices, comment on parvient à donner à l'enseignement toute sa valeur, à l'éducation toute sa force. Elles ont donc le devoir de faire tourner les études, les exercices et la discipline au profit de la santé, de l'intelligence et de la moralité des jeunes gens et des jeunes filles qui leur sont confiés; au profit, par suite, des enfants qu'ils auront à former. (Nouveau).

(3) Les écoles normales de la province de Québec en particulier, ayant pour but de préparer des professeurs à enseigner le programme des écoles catholiques de la province, leur cours d'études comprend les matières suivantes, dont la répartition, dans les différents cours, est établie conformément au programme d'études pour les écoles normales catholiques de garçons ou de filles, donné dans la section II: *Pédagogie théorique* et *pratique.—Instruction morale et religieuse.—Calligraphie.—Langue française.—Langue anglaise.—Mathématiques.—Géographie.—Lois* et *Règlements scolaires.—Instruction civique.—Histoire.—Sciences naturelles.—Philosophie.—Dessin.—Musique vocale.—Economie domestique.—Langue latine.*

Le cours d'études comprend aussi, comme matières facultatives: Le *Droit usuel.*—La *Gymnastique.*—La *Sténographie.*—La *Clavigraphie.*—La *Télégraphie.* (Articles 201-209-210 modifiés).

(4) Le cours d'études est divisé en trois: le cours élémentaire, le cours intermédiaire et le cours académique. Il est disposé de telle sorte que les élèves puissent généralement obtenir le brevet d'école élémentaire à la fin de la première année, celui d'école intermédiaire à la fin de la seconde année, et celui d'école académique à la fin de la troisième année. (Article 202).

(5) Dans chaque école normale est tenu un registre spécial des élèves-maîtres ou des élèves-maîtresses qui la fréquentent, ainsi que des divers examens subis conformément aux règlements. (Nouveau).

II. ÉCOLES D'APPLICATION

(1) A chacune des écoles normales est attachée une école appelée: "école d'application," où les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses s'exercent à la pratique de l'enseignement sous la direction des directeurs ou des directrices de l'école et sous le contrôle du principal de l'école normale. (Articles 192-193 modifiés).

(2) L'organisation pédagogique de l'école d'application est laissée à la discrétion du principal de l'école normale. Elle doit être telle, cependant, qu'elle puisse assurer aux élèves-maîtres ou aux élèves-maîtresses une formation professionnelle sérieuse, par l'application qu'elle doit leur permettre de faire, tant des méthodes spéciales des diverses matières inscrites au programme d'études, que des principes généraux et particuliers qui ont trait à l'organisation et la direction d'une école. (Nouveau).

(3) Un soin particulier sera apporté à l'aménagement de ces écoles d'application: au mobilier, aux tableaux ainsi qu'aux autres accessoires nécessaires à l'enseignement. (Nouveau).

(4) Chaque école d'application aura son directeur ou sa directrice, suivant le cas, qui en surveillera les divers services et la discipline générale sous le contrôle du principal. (Nouveau).

(5) En vue d'assurer à leurs écoles un fonctionnement qui soit comme la mise en œuvre de la science pédagogique qu'on enseigne à l'école normale, les directeurs et les directrices d'écoles d'application s'entendront avec le principal de l'école normale pour appliquer dans leurs classes toutes les prescriptions relatives à la bonne direction d'une école.

A cette fin, ils contrôleront les carnets de préparation des élèves-maîtres ou des élèves-maîtresses, y inscriront les réflexions que les plans leur suggèrent et les observations qu'ils feront au cours de la classe, remettront au principal de l'école normale, à sa demande, un rapport détaillé sur la manière dont chaque élève aura rempli sa tâche. (Nouveau).

(6) Dans chaque école d'application sera tenu un registre spécial des élèves qui la fréquentent et comportant: leurs noms, leur âge, le degré auquel ils appartiennent, ainsi que le résultat des examens de fin d'année. (Nouveau).

(7) Il pourra être établi, pour chacune de ces écoles d'application, un taux mensuel à la charge des enfants qui la fréquentent. (Article 194 modifié).

III. PRINCIPAUX

(1) Pour chaque école normale, un principal est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du comité catholique du conseil de l'instruction publique. (Article 2954, S. R. P. Q., 1909).

(2) Les principaux des écoles normales, comme directeurs de ces maisons d'éducation, en surveillent la gestion économique et les divers services. Ils doivent dévouer tout leur temps à l'administration de l'institution, en contrôler l'enseignement et diriger la formation intellectuelle et morale des élèves. (Article 189)

(3) Une attention particulière sera donnée, par le principal, à l'éducation

professionnelle des élèves-maîtres ou des élèves-maîtresses en prenant soin que, dans le tableau de l'emploi du temps des différents cours, et dans les exercices des écoles d'application, il soit fait une large place à l'étude et à l'application des méthodes et des procédés propres à l'enseignement.

Pour atteindre ce but, chaque école normale se conformera aux indications suivantes: (a) Chaque élève enseignera à l'école d'application, un nombre d'heures déterminé par le Principal; (b) La préparation de la leçon sera faite, avec le plus grand soin, dans un cahier spécial sujet à l'inspection du principal; (c) Les élèves des cours intermédiaire et académique feront, de temps en temps, une petite conférence pédagogique consistant: soit en une leçon donnée à une ou plusieurs divisions de l'école d'application, soit dans la discussion d'une question de méthode ou de discipline, soit dans l'examen et la critique d'ouvrages scolaires, de devoirs écrits, soit enfin dans la lecture expliquée d'une page de pédagogie. (Nouveau).

(4) Le principal de chaque école normale transmettra, tous les ans, au surintendant de l'instruction publique, un rapport général du mouvement pédagogique de son école au cours de l'année académique écoulée; ainsi que des diverses observations qu'il croira devoir faire dans l'intérêt des écoles normales. Ce rapport sera inscrit dans le rapport annuel du surintendant. (Nouveau).

(5) Une statistique générale établissant les renseignements exigés par la formule que le département de l'instruction publique jugera à propos de donner, sera également fournie, chaque année, au surintendant de l'instruction publique, par le principal de chaque école normale. (Nouveau).

(6) Un rapport annuel détaillé sur les résultats de l'examen final des élèves-maîtres ou des élèves-maîtresses, sera aussi transmis par chaque principal au surintendant de l'instruction publique. (Nouveau).

(7) Il sera tenu, chaque année, au département de l'instruction publique, un congrès des principaux des écoles normales catholiques de la province. On y discutera les différentes questions d'ordre intellectuel, moral et pédagogique qui intéressent la formation des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses. (Nouveau).

IV. PROFESSEURS

(1) Tous les professeurs sont sous la direction d'un principal et sont, ainsi que celui-ci, nommés ou démis par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du comité catholique du conseil de l'instruction publique. (Article 190).

(2) Les professeurs sont divisés en deux classes: les professeurs ordinaires et les professeurs adjoints. Les uns et les autres devront consacrer à l'école tout le temps reconnu convenable au jugement du principal. Les professeurs laïques devront être porteurs d'un diplôme académique d'une école normale, à l'exception des professeurs de dessin, de musique, ceux devant enseigner les matières inscrites au programme d'études relevant de l'enseignement facultatif. (Artcle 191 modifié).

(3) Du fait que l'élève-instituteur ou l'élève-institutrice ne doit pas apprendre uniquement pour s'instruire, mais surtout pour enseigner, découle pour les professeurs l'obligation absolue de donner leur enseignement de façon que leurs élèves puissent y distinguer ce qu'ils auront à appliquer à l'école primaire. (Nouveau).

V. ÉLÈVES-INSTITUTEURS ET ÉLÈVES-INSTITUTRICES

(1) Tout candidat à l'enseignement qui veut être admis à une école normale, doit: (A) Remettre au principal: (a) Son extrait de baptême; (b) un certificat de bonne conduite signé par le curé de sa paroisse; (c) un certificat de médecin, attestant qu'il n'est atteint d'aucune maladie de nature à le rendre inapte à l'enseignement; (d) un certificat de vaccination. (B) Produire un diplôme ou subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen écrit sur les matières mentionnées dans l'observation générale inscrite en tête du programme du cours qu'il désire suivre. Les copies de cet examen devront être conservées dans les archives de l'école pendant une année. (C) De plus, s'il n'est pas diplômé d'une école normale, subir devant le principal ou son délégué un examen oral qui puisse permettre de juger si le candidat a reçu jusque là un enseignement suffisamment rationnel et proportionné au cours qu'il veut suivre. (Article 197 modifié).

(2) Les candidats admis par le principal devront: (a) se rendre à l'école pour l'ouverture des classes; (b) payer leur pension qui est de $80.00 pour les élèves-instituteurs et de $60.00 pour les élèves-institutrices; (c) se pourvoir, à leurs frais, des livres et autres fournitures ainsi que des soins médicaux nécessaires. (Articles 198-199 modifiés).

(3) L'étude des deux langues, française et anglaise, est obligatoire pour tous les élèves des écoles normales de cette province; cependant il ne sera accordé de diplôme *dans une langue étrangère* qu'à la condition d'avoir satisfait aux exigences du programme sur ce point. (Nouveau).

(4) Les élèves sont strictement tenus de se conformer au programme d'études ainsi qu'aux règlements généraux des écoles normales et aux règlements particuliers de l'institution qu'ils fréquentent. Tout élève convaincu d'insubordination, d'inconduite ou d'immoralité, sera expulsé de l'école. (Article 196 modifié).

VI. EXAMEN FINAL OU EXAMEN DU DIPLOME

(1) Pour acquérir le droit de se présenter à l'examen final ou du diplôme, tout élève devra: (a) prendre part à deux examens partiels écrits, le 1er en décembre et le 2e en mars ou avril, sur chacune des matières étudiées pendant la période qui les précède immédiatement; (b) conserver, à chacun de ces deux examens, au moins 50 pour cent de la somme totale des points accordés. (Article 203 modifié).

(2) L'examen final est subi au cours du mois de juin, à une époque fixée par le principal, et il porte sur l'étendue de chacune des matières étudiées pendant l'année. Il comprend trois séries d'épreuves: (a) Une épreuve écrite; (b) Une épreuve pratique; (c) Une épreuve orale.

L'épreuve écrite porte sur chacune des matières du cours, et les copies de cette épreuve devront être conservées dans les archives de l'école pendant trois ans.

L'épreuve pratique consiste en une classe faite par le candidat à l'école d'application au cours des derniers six mois et dont le résultat est ajouté à la moyenne générale de l'année.

L'épreuve orale comportera des interrogations portant sur des sujets relatifs à la tenue et à la direction d'une école ou sur des questions de pédagogie théorique et pratique.

L'examen final portant sur les matières suivantes: *Histoire, Sciences naturelles, Lois et Règlements scolaires, Instruction civique*, pourra être subi à une époque quelconque de l'année déterminée par le principal. (Nouveau).

(3) Le maximum des points attribués aux différentes matières est fixé comme suit:

Pédagogie théorique 20.—Pédagogie pratique 20.—Composition en langue maternelle 20.—Composition en langue étrangère 20.—Dictée en langue maternelle 10.—Dictée en langue étrangère 20.—Géographie 20.—Arithmétique 20.—Algèbre 20.—Toisé ou Géométrie 20.—Instruction religieuse 20.—Philosophie 20.—Grammaire 10.—Analyse 10.—Littérature 10.—Comptabilité 10.—Chacune des branches de l'histoire 10.—Physique 10.—Cosmographie 10.—Dessin 10.—Thème anglais 10.—Version anglaise 10.—Lecture et conversation en langue étrangère 10.—Ecriture 5.—Bienséances 5.—Hygiène 5.—Agriculture 5.—Botanique 5.—Instruction civique 5.—Loi et règlements scolaires 5.—Economie domestique 5.—Histoire littéraire 5. (Nouveau).

(4) La correction des épreuves écrites doit se faire d'après le chiffre maximum établi pour chaque matière,tout en tenant compte de la correction grammaticale, jusqu'à concurrence de 10% du nombre total des points accordés d'après le mode suivant de correction: une faute, un dixième de point. (Nouveau).

(5) La correction de la composition littéraire doit être faite d'après le procédé qui suit: Sur les 20 points alloués à cette matière, 12 sont attribués au fond, 6 à la forme et 2 à la correction grammaticale. *Dans la correction de la dictée*, une faute d'orthographe absolue fait perdre 0.5 et une faute de grammaire 1 point, une faute de ponctuation ou d'accentuation 0.1. (Nouveau).

(6) La correction du thème anglais doit se faire d'après le chiffre maximum de 10 points, et l'appréciation des fautes est réglée par le tarif qui suit: Barbarisme ou solécisme 0.7.—Contresens grave 0.5.—Contresens léger 0.2.—Terme impropre 0.2.—Faute d'orthographe 0.3.—Faute de ponctuation 0.1. (Nouveau).

(7) La correction de la version anglaise doit se faire d'après le maximum de 10 points et les fautes sont appréciées d'après l'échelle du tarif suivant: Barbarisme 1 point.—Solécisme 1 point.—Barbarisme et solécisme réunis 1.2 — Phrase incomplète 0.5.—Contresens grave 1 point.—Contresens léger 0.2.—Terme impropre 0.2.—Faute de ponctuation 0.1. (Nouveau).

VII. DIPLOME D'INSTITUTEUR OU D'INSTITUTRICE

(1) Les écoles normales donnent des brevets de capacité pour les écoles élémentaires, intermédiaires et académiques. Ces brevets sont conférés par le surintendant de l'instruction publique sur le certificat du principal constatant que le candidat a subi les examens requis sur les matières inscrites au programme d'études des écoles normales catholiques et qu'il a rempli les conditions exigées par les règlements. (Article 208).

(2) L'âge requis pour l'obtention du diplôme d'instituteur est de 18 ans et pour un diplôme d'institutrice de 17 ans révolus au 31 décembre de l'année durant laquelle l'examen final a été subi. Toutefois le privilège de subir l'examen final pourra être accordé, par le surintendant de l'instruction publique, sur la demande du principal de l'école normale, à tout élève au cours *académique* qui ne serait pas dans ces conditions d'âge, le diplôme restant suspendu jusqu'à ce que l'âge requis soit atteint. (Nouveau).

(3) Pour obtenir un diplôme, les candidats devront conserver au moins 60 pour cent pour la *pédagogie théorique et pratique;* 60 pour cent pour chacune des matières suivantes de la langue maternelle: *grammaire, dictée, composition;* 60 pour cent pour *chacune des branches des mathématiques;* au moins 50 pour cent

pour chacune des autres matières; enfin 60 pour cent sur la somme totale des points accordés. (Article 206 modifié).

(4) Toute personne munie du diplôme de bachelier d'une des universités de la province de Québec peut être admise à recevoir le brevet d'académie à une école normale, sans être obligée d'en suivre les cours, ni d'être examinée sur les matières qui auront fait partie du programme du baccalauréat par elle obtenu; mais elle devra subir, toutefois, un examen sur la *pédagogie théorique*, les *lois scolaires*, l'*hygiène scolaire* et donner des preuves d'*aptitude professionnelle*. (Article 207 modifié).

VIII. CLASSIFICATION DES DIPLOMES

(1) Le diplôme sera accordé: (a) Sans aucune note, si le candidat n'a conservé que 60 pour cent de la somme totale des points accordés à l'examen final; (b) avec la note "*avec distinction*", si le candidat a conservé 75 pour cent; et (c) avec la note "*avec grande distinction*", si le candidat a conservé 90 pour cent de la même somme de points. (Article 205).

(2) Si un candidat qui a obtenu dans l'ensemble des examens le nombre de points suffisant pour l'obtention d'un diplôme, n'a pas conservé, dans l'une ou l'autre des matières de ces examens, le minimum des points exigés, il pourra réparer cet échec en subissant un nouvel examen sur cette matière ou ces matières seulement. (Nouveau).

IX. BOURSES ET RÉCOMPENSES

(1) Vingt-quatre bourses sont accordées aux élèves-instituteurs et trente aux élèves-institutrices. Ces bourses sont de $33.00 pour les premiers et de $24.00 pour les dernières. La pension des boursiers se trouve ainsi réduite à $47.00 et celle des boursières à $36.00 par année. (Article 200 modifié).

(2) La distribution des bourses est faite, au premier août de l'année scolaire, par l'honorable Secrétaire de la Province, sur réception d'une liste présentée par le principal et établie d'après la durée du séjour des élèves à l'école normale, leurs aptitudes pédagogiques et la condition de fortune des parents.

En conséquence, tout élève désirant obtenir une bourse devra adresser sa demande au principal et lui remettre en même temps une attestation de son curé constatant qu'il n'a pas les moyens de payer sa pension. (Nouveau).

(3) Le prix du Prince de Galles offert à chacune des écoles normales sera donné à l'élève qui, d'après l'opinion du principal, aura subi le meilleur examen soit dans le cours intermédiaire, soit dans le cours académique, et qui aura mérité la note "*excellent*" pour la conduite morale et l'application à l'étude; toutefois, ce prix ne pourra être accordé deux fois au même élève. (Article 195).

SECTION II

PROGRAMME D'ETUDES POUR LES ECOLES NORMALES CATHOLIQUES DE FILLES

I

TABLEAU GÉNÉRAL DES MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT

(1) Pédagogie:	Théorique et pratique.—Psychologie pédagogique.—Histoire de la Pédagogie.
(2) Instruction morale et religieuse:	Catéchisme.—Apologétique.—Histoire sainte et histoire ancienne en rapport avec l'histoire sainte.—Histoire de l'Eglise.—Bienséances.
(3) Calligraphie:	Principes et éléments de l'écriture avec application.
(4) Langue française:	Lecture.—Diction.—Récitation de mémoire.—Grammaire.—Analyse logique et grammaticale.—Dictée.—Lexicologie.—Littérature.—Analyse littéraire.—Composition.—Histoire de la Littérature française.
(5) Langue anglaise:	Lecture.—Diction.—Récitation de mémoire.—Grammaire.—Analyse logique et grammaticale.—Dictée.—Traduction.—Thème.—Version.—Composition.
(6) Mathématiques:	Arithmétique.—Comptabilité.—Algèbre.—Géométrie.
(7) Géographie:	Canada.—Amérique.—Europe.—Asie.—Afrique.—Océanie.
(8) Lois scolaires:	Lois et règlements scolaires de la province de Québec.
(9) Instruction civique:	Organisation politique, administrative et ecclésiastique du Canada.
(10) Histoire:	Histoire du Canada.—des Etats-Unis.—de France.—d'Angleterre.
(11) Sciences naturelles:	Hygiène. —Agriculture. —Botanique.—Physique.—Cosmographie.
(12) Philosophie:	Philosophie intellectuelle et morale.
(13) Dessin:	Considéré spécialement comme Art usuel et pratique.
(14) Musique vocale:	Théorie et pratique du chant.
(15) Economie domestique:	Théorique et pratique.
(16) Latin:	Lecture.
Matières facultatives:	Droit usuel.—Gymnastique. —Sténographie.—Clavigraphie.—Télégraphie.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE LA

RÉPARTITION DES MATIÈRES

GROUPEMENT DES MATIERES	BREVET ELEMENTAIRE	BREVET INTERMEDIAIRE	BREVET ACADEMIQUE
(1) *Pédagogie.*	Théorique et pratique.	Théorique et pratique.	Théorique et pratique. —Psychologie pédagogique. —Histoire de la Pédagogie.
(2) *Instruction morale et religieuse.*	Catéchisme. —Histoire sainte et Histoire Ancienne (les quatre Empires)—Bienséances.	Catéchisme. —Histoire de l'Eglise.	Apologétique.
(3) *Calligraphie.*	Principes et éléments de l'écriture	Application des principes.	Application des principes.
(4) *Langue française.* (*a*)	Lecture. —Diction. —Récitation de mémoire. Grammaire. —Analyse logique et grammaticale. —Dictée. —Lexicologie. —Littérature. —Composition.	Lecture. Diction.— —Récitation de mémoire. Grammaire. —Analyse logique et grammaticale. —Dictée. —Lexicologie. —Littérature. —Composition.	Lecture. —Diction. —Récitation de mémoire. Grammaire. —Analyse logique et grammaticale. —Dictée. —Analyse littéraire—Littérature. —Histoire littéraire.—Composition.
(5) *Langue anglaise* (*b*)	Lecture. —Traduction. —Diction. Grammaire. —Analyse logique et grammaticale. —Dictée.—Thème. —Version.—Composition.	Lecture. —Traduction. —Diction. Récitation de mémoire. —Grammaire. —Analyse logique et grammaticale. —Dictée. —Thème.—Version. —Composition.	Lecture. —Traduction.—Diction — Récitation de mémoire. —Grammaire. —Analyse logique et grammaticale. Dictée. —Thème. —Version. —Composition.

(*a*). Les élèves de langue anglaise suivront le même programme dans leur langue.

(*b*). Programme du diplôme en langue étrangère.

TABLEAU SYNOPTIQUE.—(Suite)

GROUPEMENT DES MATIERES	BREVET ELEMENTAIRE	BREVET INTERMEDIAIRE	BREVET ACADEMIQUE
(6) *Mathématiques.*	Arithmétique. — Comptabilité.	Arithmétique. — Comptabilité. — Algèbre.—Toisé.	Algèbre. —Géométrie.
(7) *Géographie.*	Géographie.	Géographie.	.....
(8) *Lois scolaires.*	Lois et règlements scolaires de la Province de Québec.	.....	.....
(9) *Instruction civique.*	.....	Organisation politique, administrative et ecclésiastique du Canada.	.....
(10) *Histoire.*	Du Canada.	Des Etats-Unis.—France. —D'Angleterre.	.....
(11) *Sciences naturelles.*	Hygiène.—Agriculture.—Botanique	Cosmographie.	Physique.
(12) *Philosophie.*	.....	.....	Philosophie intellectuelle et morale.
(13) *Dessin.*	Dessin.	Dessin.	Dessin.
(14) *Musique vocale.*	Théorie et pratique du chant.	Théorie et pratique du chant.	Théorie et pratique du chant.
(15) *Economie domestique.*	Théorie et pratique	Théorie et pratique	Théorie et pratique
(16) *Langue latine.*	Lecture.	Lecture.	Lecture.

III

PROGRAMME DES TROIS COURS

BREVET DU COURS ÉLEMENTAIRE

OBSERVATION GENERALE:—Pour être admise à suivre le cours du brevet élémentaire, toute élève doit subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen sur les matières suivantes du programme de la 5e année du cours d'études des écoles publiques: *grammaire, analyse logique et grammaticale, dictée, rédaction, géographie et arithmétique.*

I. PÉDAGOGIE

PEDAGOGIE THEORIQUE

METHODOLOGIE GENERALE:—Qualités que doit avoir l'institutrice.—Education et Instruction.—Discipline.—Relations de l'institutrice avec les élèves, avec les parents, avec les autorités civiles et religieuses.—Méthodes, modes et procédés d'enseignement.—Classement des élèves.—Principes d'un enseignement rationel: enseignement intuitif, du connu à l'inconnu, du particulier au général, du concret à l'abstrait.—Enseignement concentrique.

METHODOLOGIE SPECIALE:—Méthodes spéciales pour l'enseignement de la *Lecture*, de l'*Ecriture*, de la *Grammaire* et de l'*Arithmétique* dans les écoles élémentaires.

PEDAGOGIE PRATIQUE

Chaque élève enseigne à l'école d'application le nombre d'heures par semaine que le principal juge convenable pour sa formation professionnelle, ou pour le service à l'école d'application, sous le contrôle du principal de l'école normale. Elle est tenue de préparer soigneusement sa leçon et de corriger les devoirs de ses élèves. Son enseignement est apprécié au double point de vue de la discipline et de la méthode.

II. INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE

CATECHISME

Prières usuelles en langue maternelle et en Latin.—Catéchisme de la province de Québec avec explications plus développées du *Credo* et des *Sacrements*.

HISTOIRE SAINTE

Histoire sainte complète, y compris la vie de Notre-Seigneur.—Histoire des quatre Empires, en rapport avec l'histoire sainte.

BIENSEANCES

La politesse dans le langage, le maintien, la tenue, les repas, les relations

sociales les plus usuelles, le salut, la poignée de mains.—Bonne tenue à l'Eglise.—Bienséances à l'égard du prochain, dans la conversation, la correspondance, les relations de rencontre, la promenade, les visites, les cérémonies du baptême, des funérailles, du mariage.

III. CALLIGRAPHIE

ECRITURE

Etude méthodique des principes et des éléments de l'écriture.—Etude des modèles en usage dans les écoles.—Culture spéciale de la netteté, de la régularité et de l'élégance.

IV. LANGUE FRANÇAISE

LECTURE, DICTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Lecture à haute voix de morceaux choisis et variés.—Etude méthodique des éléments de la diction matérielle et interprétative.—Récitation de mémoire de morceaux classiques, et des meilleurs modèles empruntés aux écrivains canadiens.

GRAMMAIRE

Etude des éléments de la grammaire, de la syntaxe d'accord et des principales règles de la syntaxe de construction.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites, en rapport avec le cours de grammaire.

DICTEE

Phrases détachées et texte suivi, appropriés aux connaissances grammaticales des élèves.—Etude particulière des signes orthographiques, des règles de la ponctuation et de l'emploi des majuscules.

LEXICOLOGIE

Notions pratiques sur l'étymologie et la formation des mots, le radical et la terminaison, les préfixes, les mots dérivés et les mots composés.—Exercices sur le vocabulaire.

LITTERATURE ET COMPOSITION

PRECEPTES LITTERAIRES:—Notions élémentaires sur l'invention, la disposition et l'élocution.—L'art épistolaire: qualités générales, défauts à éviter.—Convenances épistolaires.—Différents genres de lettres, leurs qualités particulières.

EXERCICES LITTERAIRES:—Etude du mot et de la phrase.—Rédactions écrites sur des sujets familiers qui relèvent de l'observation des élèves.

V. LANGUE ANGLAISE

LECTURE, DICTION ET TRADUCTION

Lecture expressive du "Third Reader" ou d'un autre livre du même degré, avec traduction des différentes parties du manuel.—Exercices d'épellation.

GRAMMAIRE

Elément de la grammaire jusqu'à la syntaxe exclusivement.—Exercices oraux en rapport avec le cours.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites en rapport avec le cours de grammaire.—Exercices sur des propositions très simples.

DICTEE, THEME, VERSION

Phrases détachées et texte suivi appropriés aux connaissances grammaticales des élèves.—Soin particulier de l'orthographe d'usage.

COMPOSITION

Rédactions écrites sur des sujets familiers qui relèvent de l'observation des élèves.—Lettres et narrations simples.

VI. MATHÉMATIQUES

ARITHMETIQUE

Numération des nombres entiers et décimaux.—Chiffres arabes et chiffres romains.—Opérations fondamentales.—Facteurs et multiples.—Fractions ordinaires et fractions décimales.—Règles composées.—Méthode de l'unité appliquée aux règles de trois simples et composées.—Intérêt simple.—Pourcentage appliqué aux règles de profits et pertes, de commission, de courtage, de rentes et actions, de taxes, d'escompte, de paiements partiels, d'échange et de douane.—Répartition proportionnelle et règles de sociétés simples et composées.—Monnaies, poids et mesures.—Système métrique, notions principales.—Toisé élémentaire, premières notions.—Calcul mental.—Problèmes d'application sur toutes ces parties de l'arithmétique.

COMPTABILITE

Principales formes commerciales: comptes, factures, reçus, quittances, billets, chèques, traites.

VII. GÉOGRAPHIE

GEOGRAPHIE

Préliminaires.—Continents et océans.

Géographie physique, économique et politique de la province de Québec; des autres provinces et des territoires du Canada; des possessions britanniques de l'Amérique et des Etats-Unis.

Géographie physique et politique des divers états de l'Amérique, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, notions générales.

Etude pratique des relations commerciales et industrielles du Canada avec les autres pays.

VIII. LOIS SCOLAIRES

LOIS ET REGLEMENTS SCOLAIRES

LOIS:—Département de l'Instruction Publique; personnel et attributions.—Conseil de l'Instruction Publique, ses comités.—Visiteurs et Inspecteurs d'écoles.—Bureau central d'examinateurs.—Municipalités et arrondissements scolaires.—Ecoles dissidentes.—Commissaires et syndics d'écoles.—Secrétaires trésoriers.—Taxe scolaire et rétribution mensuelle.—Fonds des écoles.—Ecoles normales, de fabriques.—Devoirs des élèves des écoles.—Lois concernant les instituteurs ou institutrices.—Fonds de pension.—Bibliothèques de paroisse.

REGLEMENTS:—Règlements du Comité catholique concernant les instituteurs, les institutrices et les élèves.

X. HISTOIRE

HISTOIRE DU CANADA

PREMIERE PERIODE:—*Découvertes*: Colomb et ses voyages.—Cartier et ses voyages.—Les Indigènes: tribus, mœurs, religion et coutumes.—Essais de colonisation: Roberval; de la Roche; Chauvin; de Chates; de Monts; de Poutrincourt et Pongravé.

SECONDE PERIODE.—*Compagnies*: Compagnie de Rouen; de Montmorency; des Cent-Associés; des Indes Occidentales et de N. D. de Montréal. —Biographie de Champlain et ses expéditions contre les Iroquois.—Les autres gouverneurs.—Premiers Récollets et Jésuites.—Régime féodal.—Prise de Québec par les Kerth.—Traité de St-Germain-en-Laye.—Fondation de Trois-Rivières.—M. de Maisonneuve.—Les premières religieuses.—Conseil de Québec.—Martyre des Jésuites.—Dispersion des Hurons.—Sulpiciens.—Marguerite Bourgeoys.—Dollard.—Mgr de Laval.—Traite de l'eau de vie.—Tremblement de terre.

TROISIEME PERIODE.—*Gouvernement royal:* Gouverneurs.—Conseil souverain.—De Tracy.—Talon et Perrot.—Découverte du Missisipi.—De la Salle.—Les Forts.—Expéditions de Denonville.—Kondiaronk.—Massacre de Lachine.—Partis organisés contre la Nouvelle-Angleterre.—Siège de Québec par Phipps.—Exploits d'Iberville.—Traité de Riswick; de Montréal. —Attaque et prise de Port-Royal.—Walker; Subercase.—Massacre des Outagamis.—Traité d'Utretch.—Evêques du Canada.—Prise de Louisbourg.—Traité d'Aix-la-Chapelle.—Bigot.—Causes de la guerre de sept ans. —Assassinat de Jumonville; Bataille du fort Nécessité.—Campagne de 1755: Bataille de Monongahéla; Défaite de Dieskau.—Campagne de 1756: Prise de Chouaguen.—Campagne de 1757.—Campagne de 1758: Prise de Louisbourg et bataille de Carillon.—Campagne de 1759: Siège de Québec; Bataille de Montmorency; des plaines d'Abraham.—Capitulation de Québec. —Campagne de 1760: Bataille de Ste-Foye; Siège de Québec par Lévis; Prise de Montréal.—Articles de la capitulation de Montréal.

QUATRIEME PERIODE.—*Régime absolu:* Gouverneurs et administrateurs.—Etat du pays.—Traité de Paris.—Abolition des lois du serment du test.—Soulèvement de Pontiac.—Acte de Québec.—Invasion américaine.—Siège de Québec en 1775.—Traité de Versailles.

CINQUIEME PERIODE.—*Constitutionnelle:* Gouverneurs et administrateurs.—Acte constitutionnel.—Travaux et luttes des parlements défenseurs des droits de la Chambre.—Evêques et archévêques du Canada.—Campagne de 1812-1813-1814: Bataille de Châteauguay, Traité de Gand.—Les 92 résolutions.—Causes des troubles de 1837.—Combats de St-Denis, de St-Charles et de St-Eustache.

SIXIEME PERIODE.—*L'Union:* Acte d'union.—Siège du gouvernement.—Succession des gouverneurs.—Mesures passées par le parlement.—Evénements remarquables.

SEPTIEME PERIODE.—*Confédération:* Gouverneurs généraux du Canada et lieutenants-gouverneurs de la province de Québec.—Constitution de la Puissance du Canada.—Evénements remarquables et calamités.

XI. SCIENCES NATURELLES

HYGIENE

HYGIENE GENERALE:—Importance de l'hygiène, notions générales.—Préceptes relatifs à la maison de famille, à l'ordre, à la propreté, à l'éclairage, à la ventilation, au chauffage.—Chambre à coucher. Air.—Alimentation.—Vêtements.—Soins corporels.—Travaux manuels. —Exercices. —Repos.—Sommeil.—Maladies contagieuses.

HYGIENE SPECIALE:—Hygiène de la maison d'école, de la classe, de l'église, des cimetières, des voies publiques.

ALCOOLISME.—*Alcool:*—Ses effets: (a) sur l'organisme physique; (b) sur les facultés.—Ivresse et Alcoolisme.—Alcoolisme et Criminalité.—Tuberculose pulmonaire et Alcoolisme.—Ivrognerie: crime contre Dieu, la famille, la société et la patrie.—L'antialcoolisme à l'école.

AGRICULTURE

Notions élémentaires d'Agriculture.—Sol.—Sous-sol.—Engrais naturels et chimiques.—Labours.—Assolement.—Animaux domestiques, animaux nuisibles et utiles aux cultivateurs.—Industrie laitière: beurre, fromage.—Horticulture: fruitière, jardins, vergers, culture des plantes d'ornementation.—Economie domestique.—Instruments aratoires.—Comptabilité agricole.

BOTANIQUE

MORPHOLOGIE INTERNE:—Cellules végétales, leurs formes, les transformations qu'elles subissent, les éléments qui les composent.—Tissus cellulaires, fibreux, vasculaires.—Multiplication des cellules.

MORPHOLOGIE EXTERNE:—*Racine:* espèce et rôle. *Tige:* différentes espèces.—Greffe et ses conditions.—Bouturage et Marcottage. *Feuille:* différentes parties.—Nervation: types principaux.—Feuilles simples, composées, alternes, opposées. *Fleur:* parties d'une fleur complète.—Inflorescence: différentes espèces.—Calice: étamines et pistil: différentes parties.

Fruit: différentes parties.—Déhiscence.—Dissimination des graines.—Principaux modes.

PHYSIOLOGIE VEGETALE:—Nutrition.—Transpiration.—Fonction chlorophyllienne.—Fécondation.—Germination : éléments nécessaires.

XIII. DESSIN

ART USUEL ET PRATIQUE

DESSIN DECORATIF:—Premiers éléments.—Tracé de feuilles de plantes, à contours simple sconsidérés comme éléments d'ornementation.—Exercices d'invention par symétrie et répétition avec des éléments donnés.

PERSPECTIVE D'OBSERVATION.—*Premiers principes*—Etude des corps ronds et des objets qui en dérivent: la sphère, le cône, le cylindre.—Différentes applications d'après nature.

PLAN:—Plan géométral et élévation de ces objets.

XIV. MUSIQUE VOCALE

CHANT

Théorie et pratique du chant.

XV. ECONOMIE DOMESTIQUE

ECONOMIE THEORIQUE

Définition.—Importance.—Vertus qui favorisent l'économie: travail, ordre, prévoyance (leçons orales).—Vices contraires: luxe, gourmandise, colère, paresse (leçons orales).

ECONOMIE PRATIQUE

Comptabilité domestique.—Entretien des vêtements et sous-vêtements.—Coupe.—Couture pratique: (boutonnière, reprise, manière d'ajuster et de rapiécer, etc.)—Ordre dans la lingerie.—Manière d'utiliser un patron.—Ménage des diverses pièces de la maison.

XVI. LANGUE LATINE

LECTURE

Soigner la prononciation, les pauses marquées par la ponctuation et les autres signes graphiques, et autant que possible l'accentuation.

BREVET DU COURS INTERMÉDIAIRE

OBSERVATION GENERALE:—Pour être admise à suivre le cours du brevet intermédiaire, toute élève doit posséder un brevet élémentaire, ou subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen sur les matières suivantes du programme du brevet élémentaire: *Histoire sainte; Langue maternelle; Arithmétique; Géographie; Histoire du Canada; Lois et règlements scolaires; Hygiène; Agriculture; Botanique; Bienséances.*

I. PEDAGOGIE

PEDAGOGIE THEORIQUE

METHODOLOGIE GENERALE:—Revue détaillée du programme du cours élémentaire.

METHODOLOGIE SPECIALE:—Revue du programme du cours élémentaire. —Méthodes spéciales pour l'enseignement des autres matières du cours élémentaire et des diverses spécialités du cours intermédiaire.

PEDAGOGIE PRATIQUE

Chaque élève enseigne à l'école d'application le nombre d'heures par semaine que le principal juge convenable pour sa formation professionnelle ou pour le service à l'école d'application, sous le contrôle du principal de l'école normale. Elle est tenue de préparer soigneusement sa leçon et de corriger les devoirs de ses élèves. Son enseignement est apprécié au double point de vue de la discipline et de la méthode.

II. INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE

CATECHISME

Prières usuelles en langue maternelle et en latin.—Catéchisme de la province de Québec avec explications plus développées des *commandements de Dieu et de l'Eglise.*

HISTOIRE DE L'EGLISE

L'Eglise chrétienne en Palestine et persécution juive.—Etablissement de l'Eglise chez les Gentils.—La Chaire de saint Pierre à Rome.—Persécutions des empereurs Romains: auteurs, martyrs, nature des supplices, apologistes, résultats.—La paix et le triomphe de l'Eglise.—Constantin.—L'action sociale de l'Eglise dans les premiers siècles.—Principales hérésies des cinq premiers siècles: auteurs, nature, pays où elles se répandent, conciles généraux qui les condamnent, résultats.—Les Pères de l'Eglise grecque et latine.—Vie monastique en Orient.—Invasion des barbares et chute de l'empire d'Occident.—Principales hérésies du moyen-âge: auteurs, nature, pays où elles se répandent, conciles ou papes qui les condamnent.—Souveraineté temporelle des papes; ses origines.—Schisme grec.—Lutte du sacerdoce et de l'empire.—Querelle des investitures.—Les Croisades: principaux faits, principaux personnages, résultats.

Inquisition romaine et ecclésiastique au XIIIe siècle.—Les papes d'Avignon.—Grand schisme d'Occident.—Inquisition espagnole et po-

litique des XVe et XVIe siècles.—La prétendue réforme protestante.—Schisme d'Angleterre.—Concile de Trente.—Les guerres de religion.—Etablissement de l'Eglise dans le Nouveau-Monde.—Premiers missionnaires au Canada.—Martyrs au Canada.—Fondation de l'Eglise canadienne.—Premier évêque.—Jansénisme.—Les articles de 1682.—Le philosophisme au XVIIIe siècle.—La suppression des Jésuites.—Constitution civile du clergé en France, et persécution révolutionnaire.—Concordat de Pie VII et de Napoléon.—Invasion des Etats-Pontificaux.—Pie IX.—Concile du Vatican.—Pontificat de Léon XIII.

III. CALLIGRAPHIE

ECRITURE

Application des principes et des éléments de l'écriture.—Culture de la netteté, de la régularité et de l'élégance.

IV. LANGUE FRANCAISE

LECTURE, DICTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Même programme que dans le cours élémentaire, avec adaptation au degré d'avancement et de culture intellectuelle des élèves.

GRAMMAIRE

Revue du programme du cours élémentaire.—Etude complète de la syntaxe de construction.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites en rapport avec le cours de grammaire.

DICTEE

Phrases détachées et texte suivi appropriés aux connaissances grammaticales des élèves.—Etude particulière des signes orthographiques, des règles de la ponctuation et de l'emploi des majuscules.

LEXICOLOGIE

Revue approfondie du programme du cours élémentaire.—Exercices sur les synonymes, les contraires ou paronymes, les homonymes, les familles et les groupes de mots, les gallicismes, les canadianismes, les anglicismes.

LITTERATURE ET COMPOSITION

PRECEPTES LITTERAIRES:—Notions complètes sur l'invention, la disposition et l'élocution.—Mécanisme du langage: (a) Les moyens grammaticaux: les mots, les propositions, la phrase: (b) Les moyens musicaux: la mélodie, le rythme.

GENRES LITTERAIRES:—Etude des trois principaux genres: description, narration, lettre.—La poésie et la prose: notions et divisions.

EXERCICES LITTERAIRES.—Lecture des modèles classiques.—Exercices

plus fermes d'invention, de disposition et de style.—Exercices oraux et écrits d'imitation et de traduction.—Compositions littéraires sur des sujets relevant de l'observation des élèves et autant que possible tirés de l'histoire et de la vie canadienne.

V. LANGUE ANGLAISE

LECTURE, DICTION, TRADUCTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Lecture expressive et traduction de la 1ère partie du "Fourth Reader". —Exercices d'épellation.—Récitation de mémoire de certains morceaux choisis et variés.

GRAMMAIRE

Revue du programme du cours élémentaire.—Règles générales de la syntaxe.—Exercices oraux en rapport avec le cours.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites, en rapport avec le cours de grammaire.—Exercices sur différentes sortes de propositions.

DICTEE, THEME, VERSION

Phrases détachées et texte suivi appropriés aux connaissances grammaticales des élèves.—Soin particulier de l'orthographe d'usage et de règle.

COMPOSITION

Rédactions sur des sujets qui relèvent de l'observation des élèves.—Exercices de narration, de description et de lettre.

VI. MATHEMATIQUES

ARITHMETIQUE

Revue sommaire du programme du cours élémentaire et étude des autres parties de l'Arithmétique.—Calcul mental.—Problèmes sur toutes les parties de l'arithmétique.

COMPTABILITE COMMERCIALE

Revue des "Formes commerciales" étudiées dans le cours élémentaire.—Tenue des livres en partie double.

ALGEBRE

Expressions algebriques:—Signes employés en algèbre.—Exposant, cœfficient, monôme, polynôme, termes semblables (définition).—Addition, soustraction et multiplication des quantités algébriques.—Règle des signes, des lettres, des cœfficients des exposants.—Opérations fondamentales sur les polynômes.—Fractions algébriques: simplification, réduction.—Opérations fractionnaires.

Egalites algebriques:—Equation algébrique, numérique, littérale (définition).—Principes généraux des équations.—Résolution des équations du 1er degré à une seule inconnue.—Transformation que l'on peut faire

subir aux équations sans détruire l'égalité de leurs membres.—Résolution des équations du 1er degré à plusieurs inconnues déterminées.—Méthodes d'élimination, de comparaison, de réduction.—Opérations.

TOISE DES SURFACES ET DES VOLUMES

SURFACES ET VOLUMES:—Définition, tracé et évaluation de l'aire des figures suivantes avec problèmes variés et pratiques d'application: *carré, rectangle, parallélogramme, losange, trapèze, triangle, quadrilatère* et *polygone, cercle* et *secteur* de *cercle, anneau circulaire* et *secteur* d'*anneau circulaire, segment* de *cercle*.

Définition, tracé, surface et volume des corps géométriques suivants: *cube, parallélipipède, rectangle* ou *obliquangle, prisme* et *cylindre, pyramide, cône, tronc* de *pyramide* ou de *cône* à *bases parallèles, sphère*.—Formule simple et générale de Simpson pour les volumes compris entre deux bases parallèles.—Problèmes variés et pratiques d'application.

VII. GEOGRAPHIE

Revue générale, avec notions plus complètes.

IX. INSTRUCTION CIVIQUE

INSTRUCTION CIVIQUE

Organisation politique, administrative et ecclésiastique du Canada.

HISTOIRE DES ETATS-UNIS

(1) Aperçu sommaire de l'établissement des treize premières colonies. —John Smith.—Relations avec les Indiens.—Persécutions religieuses.—Georges Calvert.—William Penn.

(2) Guerres avec le Canada sous la domination française: Durée et conséquence des quatre guerres.

(3) Impôt du timbre.—Guerre de l'Indépendance: Bataille de Lexington et de Bunker-Hill; Washington; Invasion du Canada; Déclaration du 4 juillet 1776; Batailles de Long-Island, de Trenton et de Princetown.—Bourgoyne.—Saratoga.—Appui de la France et de l'Espagne.—Capitulation de Yorktown.—Traité de Versailles.

(4) Les Etats-Unis jusqu'à la guerre de Sécession.—Période de développement.—Constitution de 1787 en vigueur le 4 mars 1789.—Washington élu président.—Fondation de la ville de Washington; James Madison.—Guerre de 1812; Invasion du Canada; Prise de Washington; Bataille du lac Erié; Traité de Gand; Bataille de la Nouvelle-Orléans.—Les Etats-Unis pendant le blocus continental de Napoléon 1er.—La doctrine Monroe.—Le compromis du Mississipi.—Traité d'Ashburton.—Guerre avec le Mexique

(5) Guerre de Sécession: Causes; résultat.

(6) Le Catholicisme aux Etats-Unis.

X. HISTOIRE

HISTOIRE DE FRANCE

ORIGINES:—La Gaule primitive.—La Gaule romaine. .—Introduction du Christianisme en Gaule.—Invasion des barbares.

MEROVINGIENS:—Origine de la dysnastie;—Clovis;—Clotaire 1er:—Rivalité de l'Australie et de la Neustrie;—Caractère des rois fainéants;—Maires du palais;—Charles Martel.

CARLOVINGIENS:—Origine de la dynastie;—Pépin le Bref;—Charlemagne;—Louis le Débonnaire et ses fils;—Invasion des Normands;—Système féodal.

CAPETIENS:—Origine de la dysnatie;—Trève de Dieu;—Les Croisades et leurs résultats;—La chevalerie;—Philippe-Auguste;—St-Louis;—Les Vêpres siciliennes;—Philippe-le-Bel;—Etats-généraux;—Ordre des Templiers —Loi salique.

VALOIS:—Origine de la dynastie;—Guerre de cent ans: Les rois;—Crécy;—Calais;—Poitiers;—Azincourt;—Traité de Troyes;—Duguesclin;—Jeanne d'Arc;—Louis XI;—Ligue du Bien public, Triomphe du pouvoir royal;—Charles VIII;—Guerres d'Italie.

LOUIS XII:—Ravenne;—Bologne;—Brescia.

ROIS ANGOULEMES:—Origine de la dynastie;—Rivalité de François 1er et de Charles-Quint;—Bayard;—Renaissance et Réforme;—Guerres de religion: Les Guises;—La ligue ;—Massacre de la St. Barthélemi.

BOURBONS:—Origine de la dynastie;—Henri IV et Sully;—Edit de Nantes;—Louis XIII et Richelieu;—Guerre de Trente Ans:—Louis XIV et Mazarin;—La Fronde;—Colbert;—Louvois;—Aperçu sommaire des quatre guerres de Louis XIV;—Révocation de l'Edit de Nantes;—La Régence,—Louis XV: Guerres des successions de Pologne et d'Autriche;—Guerre de Sept ans;—Louis XVI;—Turgot;—Causes de la Révolution;—Assemblée nationale;—Assemblée législative;—Convention nationale: Première République;—Terreur;—Directoire;—Consulat;—Premier empire;—Les Cent jours.

LA RESTAURATION:—Louis XVIII;—Charles X;—Révolution de 1830;—Louis-Philippe: Conquête de l'Algérie;—Seconde République;—Second Empire;—Napoléon III: Guerre de Crimée;—Guerre franco-prussienne;—Troisième République: Expéditions en Afrique et en Asie.

HISTOIRE D'ANGLETERRE

ORIGINES:—Iles Britanniques.—Temps primitifs.—Domination romaine et introduction du christianisme.—Les Anglo-Saxons et l'Heptarchie.—Le Christianisme.

DYNASTIE SAXONNE:—Son origine. -Invasion Danoise.—Alfred le Grand.

DYNASTIE DANOISE:—Son origine.—Canut I.

DYNASTIE SAXONNE:—Son rétablissement.—Edouard le Confesseur.

DYNASTIE DES ROIS NORMANDS:—Son origine.—Guillaume le Conquérant.—Guillaume le Roux et saint Anselme.—Henri 1er.—Guerre civile.

DYNASTIE DES PLANTAGENETS:—Son origine.—Henri II et Thomas Becket.—Richard Cœur de Lion —Jean sans Terre.—La Grande Charte et les Statuts d'Oxford.—Edouard 1er: Origine du titre de Prince de Galles. —Edouard III et la guerre de Cent ans (aperçu sommaire).—Guerre avec l'Ecosse.

DYNASTIE DES LANCASTRIENS ET DES YORKISTES:—Son origine.—Guerre des deux Roses (aperçu sommaire).

DYNASTIE DES TUDORS:—Son origine.—Henri VIII et le schisme d'Angleterre.—Edouard VI et le protestantisme.—Marie Tudor: Perte de Calais.—Elisabeth et l'Eglise anglicane.—Les persécutions, les luttes et les victoires d'Elizabeth.—Marie Stuart.

DYNASTIE DES STUARTS:—Son origine.—Jacques 1er.—Charles 1er.

REPUBLIQUE:—Protectorat de Cromwell.—Charles II.—Jacques II.—Révolution de 1688.—Guillaume III: La Déclaration des Droits.—Anne Stuart.

DYNASTIE DE HANOVRE:—Son origine.—Faits dominants des règnes de Georges 1er, Georges II, Georges III, Georges IV, Guillaume IV, Victoria. —Avènement d'Edouard VII.—Mouvement d'Oxford.

XI.—SCIENCES NATURELLES

COSMOGRAPHIE

SPHERE CELESTE:—Axe du monde, pôles, méridiens, parallèles, équateur céleste, méridienne, points cardinaux, verticale, zénith, nadir, cercle horaire d'une étoile, passages (définition).—Mouvement de la sphère céleste. —Coordonnées célestes, ascencion droite, déclinaison (comment on les détermine).—Constellations: (définition).—Ce que l'on entend par grandeur d'une étoile.—Nébuleuses· (définition et espèces).—Voie lactée.

TERRE:—Principales preuves que la terre est ronde.—Ce que l'on entend par antipodes.—Cercles et lignes de la terre: équateur, parallèles, axe de la terre, méridiens, coordonnées géographiques, latitude, longitude: (définition et comment on les mesure).—Premier méridien: (définition).—Forme du méridien terrestre: Prouver que les méridiens terrestres sont aplatis aux pôles et renflés à l'équateur.—Indiquer la valeur du rayon terrestre.—Preuves de la rotation de la terre.

SOLEIL:—Mouvement, ascension droite, déclinaison (comment on les constate).—Forme de l'écliptique.—Equinoxes, solstices, tropiques, zodiaque (définition).—Ce que l'on entend par point vernal.—Lois de Képler (énoncé).—Preuves du mouvement de translation de la terre.—Expliquer l'inégalité des jours et des nuits à la surface du globe.—Crépuscule: (définition et ses effets sur la durée des jours et des nuits).—Durée des saisons.—Différences de température à la surface du globe suivant la latitude et l'époque de l'année.—Jour sidéral, jour solaire vrai, jour solaire moyen (définition). —Cadran solaire: éléments.—Cadran équinoxial, cadran horizontal: (construction et orientation de la table.)—Année tropique: (sa valeur en jours moyens).—But du calendrier.—Réforme Julienne et Grégorienne.—Distance du soleil à la terre.

LUNE:—Description et explication des phases.—Révolution synodique: sa durée, comment on la détermine.—Forme de l'orbite lunaire.—Nœuds de l'orbite lunaire.—Géographie de la lune: plaines, montagnes.—Preuves de l'absence d'atmosphère.—Eclipses de soleil et de lune.—Conditions pour qu'elles se produisent.—Cône d'ombre.—Comment se produisent les éclipses partielles et annulaires du soleil.—Marées: (description).—Montrer que les marées sont dues particulièrement à l'attraction de la lune.—Expliquer les retards qu'éprouvent les marées suivant le lieu où on se trouve.

PLANETES:—Comment les distingue-t-on des étoiles?—Système de Copernic sur le mouvement des planètes.—Enoncé des lois de Képler.—Principales planètes.

COMETES:—Aspect, masse, mouvement, périodicité.

BOLIDES, ETOILES FILANTES:—Description et explication des phénomènes.

XIII. DESSIN

ART USUEL ET PRATIQUE

DESSIN DECORATIF:—Motifs d'ornements gradués d'après modèles en relief et lithographiés.—Exercices d'invention par répétition, symétrie, alternance, rayonnement.

COULEURS:—Couleurs primaires, secondaires, tertiaires.—Couleurs complémentaires.—Tonalités.—Nuances.—Harmonie des couleurs: harmonie analogique, contrastante.

PERSPECTIVE D'OBSERVATION:—Etude des polyèdres dans une seule position ou ayant une face parallèle au tableau.—Différentes applications d'après nature.

PLAN:—Plan géométral, élévation, profil de ces objets.

XIV. MUSIQUE VOCALE

CHANT

Théorie et pratique du chant.

XV. ECONOMIE DOMESTIQUE

ECONOMIE THEORIQUE

Définition.—Importance.—Vertus qui favorisent l'économie: travail, ordre, prévoyance (leçons orales).—Vices contraires: luxe, gourmandise, colère, paresse (leçons orales).

ECONOMIE PRATIQUE

Comptabilité domestique.—Entretien des vêtements et sous-vêtements.—Coupe.—Couture pratique: (boutonnière, reprise, manière d'ajuster et de rapiécer etc.)—Ordre dans la lingerie.—Manière d'utiliser un patron.—Ménage des diverses pièces de la maison.

XVI. LANGUE LATINE

LECTURE

Soigner la prononciation, les pauses marquées par la ponctuation et les autres signes graphiques, et autant que possible l'accentuation.

COURS DU BREVET ACADEMIQUE

OBSERVATION GENERALE:—Pour être admise à suivre le cours du brevet académique, toute élève doit posséder un brevet intermédiaire, ou subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen sur les matières suivantes des brevets intermédiaire et élémentaire: *Pédagogie théorique; Histoire sainte; Langue maternelle; Mathématiques; Géographie; Histoire du Canada, des Etats-Unis, de France, d'Angleterre; Botanique; Histoire de l'Eglise; Bienséances; Instruction civique; Lois et règlements scolaires; Cosmographie; Hygiène; Agriculture.*

I. PEDAGOGIE

PEDAGOGIE THEORIQUE

METHODOLOGIE GENERALE:—Revue très complète du programme des cours élémentaire et intermédiaire.

METHODOLOGIE SPECIALE:—Revue du programme du cours intermédiaire.—Méthodes spéciales pour l'enseignement des diverses matières de tout le programme d'études.

PEDAGOGIE PRATIQUE

Chaque élève enseigne à l'école d'application le nombre d'heures par semaine que le principal juge convenable pour sa formation professionnelle ou pour le service à l'école d'application, sous le contrôle du principal de l'école normale. Elle est tenue de préparer soigneusement sa leçon et de corriger les devoirs de ses élèves. Son enseignement est apprécié au double point de vue de la discipline et de la méthode.

PSYCHOLOGIE PEDAGOGIQUE (*spéciale aux écoles normales*)

OBSERVATION:—Cette matière sera l'objet de conférences communes à toutes les élèves, et données par le principal au moins une fois par mois.

OBJET DE LA PSYCHOLOGIE:—Caractère spécial de la psychologie lorsqu'elle doit être appliquée à l'éducation.—La psychologie pédagogique.—Méthode générale de la psychologie.—La psychologie de l'enfant et la méthode d'éducation progressive.

L'INTELLIGENCE:—L'activité intellectuelle.—Forme de la connaissance.—Division des opérations intellectuelles.—La conscience psychologique.—Les faits psychologiques inaperçus.—Rôle des faits de conscience inaperçus dans l'éducation.—L'attention et la réflexion intérieure.—La perception externe.—Les sens et leurs organes.—Sensation et perception.—Education physique, intellectuelle et artistique des sens.—Les facultés de conservation.—La mémoire.—Culture de la mémoire passive, associative et active.—L'imagination et les images.—Rapports de l'imagination avec les autres facultés.—L'imagination active.—Culture de l'imagination.—L'abstraction.—L'enfant et les idées abstraites.—Nature et rôle du jugement et du raisonnement.—La raison.—Principes de la raison théorique et pratique.

SENSIBILITE:—Les émotions.—Les émotions et l'activité.—Le plaisir et la douleur dans l'éducation scolaire.—Nature du sentiment.—Nature des inclinations.—Inclinations personnelles, sympathiques et rationnelles.—Composition des inclinations.—Nature, effets et discipline des passions.

VOLONTE:—L'activité volontaire.—La liberté morale.—L'habitude.—Qualités maîtresses de la volonté.—Rôle des habitudes dans l'éducation morale.—L'éducation de la volonté.—La discipline.—Principes et but de l'éducation morale.—Les caractères.—Classifications des caractères.—Personnalité idéale.

HISTOIRE DE LA PEDAGOGIE *(spéciale aux écoles normales)*

AVANT JESUS-CHRIST:—Pédagogie chez les Juifs, les Chinois, les Japonais, les Hindous, les Perses, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Gaulois.

APRES JESUS-CHRIST:—Pédagogie aux premiers siècles de l'Eglise.—Les Pères de l'Eglise.—P cipaux éducateurs: Tertulien, St-Augustin, St-Basile, St-Jérôme, St-J Chrysostôme.

EPOQUE DU MOYEN AGE:—Les écoles épiscopales, monacales, paroissiales.—Caractère de la pédagogie à cette époque.—Charlemagne.

EPOQUE DE LA RENAISSANCE:—Caractère de la pédagogie au XVIe siècle.—Erasme, Rabelais, Montaigne, Luther.

EPOQUE DES TEMPS MODERNES:—Caractère de la pédagogie à cette époque.—Pascal, Bossuet, Fénélon, Mme de Maintenon, Locke, Mme Necker de Saussure, Ecoles primaires de Port-Royal, St-Jean-Baptiste de la Salle, Rollin, Rousseau, Pestallozi, le Père Girard, Herbart, Jean Macé, Condorcet.

EPOQUE CONTEMPORAINE:—Caractère de la pédagogie à cette époque.—Mgr Dupanloup, Horace Mann, H. Spencer,—Mouvement pédagogique des dernières années.

AU CANADA:—Caractère de la pédagogie pendant la domination française et anglaise.—Ecoles primaires, normales, collèges, universités.

II. INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE

APOLOGETIQUE

FONDEMENTS DE LA RELIGION:—Préliminaires: (1) *Existence de Dieu:* preuves de son existence.—Ses attributs. (2) *Œuvres de Dieu:* Dieu créateur, conservateur.—Providence. (3) *Nature de l'homme:* La spiritualité et l'immortalité de l'âme.

LA RELIGION:—(1) Sa nature, sa nécessité.—Religion naturelle et surnaturelle.—La révélation: sa possibilité et sa nécessité.—Le fait de la révélation.—Sources de la révélation: l'Ecriture, la Tradition, l'Ancien et le Nouveau Testament.—Caractères de la vraie révélation.—Fausses révélations: Bouddhisme, Mahométisme, Judaïsme. (2) *Preuves de la divinité de la Révélation Chrétienne*: (a) Preuves indirectes: Excellence de sa doctrine, de sa morale et de son culte.—Sa fécondité.—L'établissement du Christianisme, sa conservation.—Le témoignage des martyrs. (b) Preuves indirectes: Divinité de son fondateur, qui né en Dieu, a parlé et agi en Dieu, est mort en Dieu, est ressuscité en Dieu et règne en Dieu sur les intelligences et les cœurs. (3) *L'Interprète de la Révélation*: La règle de foi et ses caractères.—Fausseté du principe du libre examen.—Ses funestes conséquences.—L'Eglise catholique unique règle de foi.—Sa nécessité.—Sa fondation par N. S. J. C.—Sa constitution, son organisation.—Autorité

doctrinale de l'Eglise.—Ses qualités, infaillibilité et souveraineté.—Sujets de cette autorité: le pape, les évêques, les conciles généraux.—Objet de cette autorité: les vérités révélées. (4) *Nécessité de rechercher et d'embrasser la vraie religion:* Conséquences de la certitude de la religion chrétienne.—Recherche de la vraie religion.—L'indifférence théorique et pratique.—"Hors de l'Eglise point de salut."—Situations diverses par rapport à l'Eglise catholique.

HARMONIE DE LA FOI ET DE LA RAISON: (1) *Mutuel appui de la foi et de la raison.* (2) *L'Eglise et les mystères:* Harmonie des mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption avec la raison. (3) *Le péché originel en face de la raison:* Réfutation des objections.—Lumières qui découlent de ce dogme. (4) *L'Eucharistie en face de la raison.:* L'Eucharistie ne répugne pas à la raison.—Présence réelle.—Conséquences pratiques. (5) *La confession en face de la raison:* Institution divine de la confession.—Ses avantages.

III. CALLIGRAPHIE

ECRITURE

Application des principes et des éléments de l'écriture.—Culture de la netteté, de la régularité et de l'élégance.

IV. LANGUE FRANCAISE

LECTURE, DICTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Même programme que dans les cours précédents, avec adaptation au degré d'avancement et de culture intellectuelle des élèves.

GRAMMAIRE

Revue complète de la matière.—Etude synthétique au moyen de la composition.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites en rapport avec l'ensemble des règles de la grammaire.

DICTEE

Phrases détachées et texte suivi sur l'ensemble des règles de la grammaire.

LITTERATURE ET COMPOSITION

PRECEPTES LITTERAIRES:—Revue du programme du cours intermédiaire.

GENRES LITTERAIRES:—Notions particulières sur les genres: épique, lyrique, dramatique.—Notions générales sur les genres en prose: l'histoire, le roman, la prose didactique, l'éloquence.

EXERCICES PRATIQUES:—Etude du mot, de la proposition, de la phrase et du paragraphe.—Lecture des modèles classiques avec analyse

orale et écrite.—Compositions variées d'après les procédés déjà signalés aux cours précédents.

Histoire littéraire:—Notions sommaires les plus utiles sur les origines.—Aperçu rapide de la Renaissance.—Etude particulière du XVIIe siècle.—Notions les plus importantes sur les philosophes, les apologistes et les orateurs chrétiens du XVIIIe siècle.—Connaissances générales sur le développement, au XIXe siècle, de l'éloquence politique, de l'éloquence sacrée, de l'histoire, du roman, de la philosophie chrétienne.—Notions d'histoire de la littérature canadienne.

V. LANGUE ANGLAISE

LECTURE, DICTION, TRADUCTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Lecture expressive et traduction des différentes parties du "Fourth Reader."—Récitation de mémoire de certains morceaux choisis et variés.

GRAMMAIRE

Revue complète de la matière.—Etude synthétique au moyen de la composition.

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

Etude théorique et applications orales et écrites, en rapport avec l'ensemble des règles de la grammaire.—Exercices sur différentes sortes de proposition plus compliquées.

DICTEE, THEME, VERSION

Phrases détachées et texte suivi sur l'ensemble des règles de la grammaire.—Soin particulier de l'orthographe d'usage et de règle.

COMPOSITION

Etude du mot, de la phrase, de la proposition et du paragraphe.—Compositions variées sur des sujets qui relèvent de l'observation des élèves.

VI. MATHEMATIQUES

ALGEBRE

Revue sommaire du Programme du cours intermédiaire, avec opérations.

Egalites algebriques: (suite)—Comment forme-t-on le carré d'un monôme, d'un binôme, d'une fraction?—Comment reconnait-on un carré parfait?—Addition, soustraction, multiplication, division des radicaux simples.—Résolution des équations du 2e degré à une inconnue.—Comment se complète le carré?

Rapports, Proportions:—Rapports, proportions, proportion arithmétique, proportion géométrique (définition).—Dans une proportion arithmétique la somme des extrêmes est égale à la somme des moyens (démonstration).—Comment s'obtient la moyenne géométrique proportionnelle entre deux quantités données?—Changements que l'on peut faire subir à une proportion sans détruire le rapport (dém.)

PROGRESSIONS:—Progression arithmétique, Progression géométrique, Raison (définition).—Dans toute progression géométrique croissante, un terme d'un rang quelconque est égal au premier terme augmenté d'autant de fois la raison, qu'il y a de termes avant lui (dém.)—Insérer entre deux termes donnés un nombre quelconque de moyens arithmétiques (dém.)—Dans toute progression arithmétique, les termes à égale distance des extrêmes forment une somme constante (dém.)—La somme des termes égale la demi-somme des extrêmes multipliée par le nombre de termes (dém.)—Principe fondamental des progressions géométriques.—Insérer un certain nombre de termes entre deux termes donnés (dém.)—Trouver la somme des termes (dém.)—Logarithmes: Logarithme de plusieurs facteurs, d'un quotient, d'une puissance, d'une racine.—Caractéristique, mantisse.—Applications des logarithmes au calcul de l'intérêt composé, des annuités, de l'amortissement.—Equations du 2e degré à deux inconnues.—Exercices sur les différentes parties de l'Algèbre.

GEOMETRIE

Volume, surface, ligne droite, polygonale, courbe, convexe, surface plane, courbe polyédrique, convexe, figure géométrique, figures semblables, équivalentes, théorème, réciproque (définition).

ANGLES:—Angle, angles adjacents, droite perpendiculaire, droite oblique, angle droit, angle obtus, angle aigu, angles complémentaires, supplémentaires, opposés par le sommet, bissectrice d'un angle (définition).

Deux angles adjacents dont les côtés extérieurs forment une même ligne droite sont supplémentaires (dém.)—Deux angles opposés par le sommet sont égaux (dém.)—Une ligne polygonale convexe est plus courte que toute ligne enveloppante terminée aux mêmes extrémités (dém.)—Par un point pris hors d'une droite, on ne peut mener qu'une seule perpendiculaire à cette droite (dém.)—Si d'un point pris hors d'une droite, on mène une perpendiculaire à cette droite et plusieurs obliques, la perpendiculaire est plus courte que toute oblique (dém.)—Deux obliques dont les pieds s'écartent également du pied de la perpendiculaire sont égales (dém.)—De deux obliques, la plus longue est celle dont le pied s'écarte le plus du pied de la perpendiculaire (dém.)—Tout point de la perpendiculaire élevée au milieu d'une droite est également distant des extrémités de cette droite et réciproquement (dém.).

TRIANGLES:—Triangle, côtés, angle, périmètre, triangle rectangle, obtusangle, acutangle, équilatéral, isocèle, scalène, hauteur et hypothénuse du triangle rectangle, sommet, médiane (définition).—

Deux triangles sont égaux lorsqu'ils ont un côté égal adjacent à des angles respectivement égaux (dém.)—Deux triangles sont égaux lorsqu'ils ont un angle égal compris entre des côtés respectivement égaux (dém.)—Deux triangles sont égaux lorsqu'ils ont les trois côtés respectivement égaux (dém.)—Deux triangles rectangles sont égaux lorsqu'ils ont l'hypothénuse égale et un angle aigu égal (dém.)—Deux triangles rectangles sont égaux, lorsqu'ils ont l'hypothénuse égale et un autre côté égal (dém.)—Dans un triangle isocèle, les angles opposés aux côtés égaux sont égaux (dém.).

PARALLELES:—Droites parallèles, sécante, angles extérieurs, intérieurs, alternes, externes, internes, correspondants (définition).

Deux droites perpendiculaires à une troisième sont parrallèles (dém.)—Enoncé du postulatum d'Euclide.—Si deux droites sont parallèles, toute perpendiculaire à l'une est aussi perpendiculaire à l'autre (dém.)—Lorsque

deux droites parallèles sont rencontrées par une sécante, elles forment quatre angles aigus égaux entre eux et quatre angles obtus égaux entre eux et réciproquement (dém.)—Deux droites parallèles comprises entre deux autres parallèles sont égales (dém.).

POLYGONES:—Polygone, polygone convexe, équiangle, régulier, diagonale, périmètre, angle extérieur (définition).

La somme des angles d'un triangle égale deux angles droits (dém.)—La somme des angles intérieurs d'un polygone quelconque égale autant de fois deux angles droits que le polygone a de côtés moins deux (dém.).

QUADRILATERES:—Parallèlogramme, rectangle, carré, losange, trapèze, trapèze rectangle, symétrique (définition).

Les côtés d'un parallèlogramme sont égaux ainsi que les angles opposés (dém.)—Les diagonales d'un parallèlogramme se coupent en leur milieu (dém.)—Les diagonales d'un losange se coupent à angle droit (dém).—Les diagonales d'un rectangle sont égales (dém.)—Les diagonales d'un carré sont égales et se coupent à angle droit (dém.).

CIRCONFERENCE:—Circonférence, corde, diamètre, rayon, arc, flèche, sécante, angle au centre, secteur circulaire, segment, tangente.—Polygone régulier, ligne brisée régulière, secteur polygonal régulier, apothème, polygones semblables, côtés homologues, rapport de similitude (définition.).

Un angle quelconque a pour mesure l'arc compris entre ses côtés et décrit de son sommet avec un rayon arbitraire (dém.)—Les périmètres de deux polygones semblables sont entre eux comme deux côtés homologues (dém.)—Deux polygones réguliers d'un même nombre de côtés sont semblables (dém.)—Deux cercles sont des figures semblables (dém.)—Deux circonférences sont entre elles comme leur rayon (dém.)—Le rapport entre la circonférence et le diamètre est constant (dém.)—Longueur de l'arc de n degrés (dém.).

LIGNES PROPORTIONNELLES:—Ligne proportionnelle, moyenne proportionnelle, projection d'une ligne (définition).

Dans tout triangle rectangle chaque côté de l'angle droit est moyen proportionnel entre sa projection sur l'hypothénuse et l'hypothénuse entière (dém.)—La hauteur est moyenne proportionnelle entre les deux segments qu'elle détermine sur l'hypothénuse (dém.)—Le carré de l'hypothénuse égale la somme des carrés des deux autres côtés (dém.)—Toute perpendiculaire abaissée d'un point de la circonférence sur le diamètre est moyenne proportionnelle entre les deux segments qu'elle détermine sur l'hypothénuse (dém.)—Expression du côté du carré inscrit dans un cercle en fonction du rayon (dém.)—Expression de la diagonale en fonction du côté (dém.)—Le côté de l'hexagone régulier égale le rayon du cercle circonscrit (dém.).

XI. SCIENCES NATURELLES

PHYSIQUE

MECANIQUE:—Mouvement, mouvement rectiligne uniforme, varié, uniformément varié.—Forces, forces parallèles, concourantes (définition).—Dynamomètres: notions et description.—Loi de l'attraction universelle (énoncé).—Pesanteur: définition, direction, intensité.—Lois de la chute des corps dans le vide (énoncé).—But des machines en général.—Ce que l'on gagne en force on le perd en vitesse (démonstration expérimentale).—Balance: description des éléments essentiels, conditions de précision et de sensibilité. —Comment vérifier si une balance est juste?

HYDROSTATIQUE:—Principe de Pascal (énoncé).—Presse hydraulique: description des éléments essentiels; démontrer que la presse hydraulique vérifie le principe de pascal.—Principe d'Archimède: énoncé et démonstration expérimentale au moyen de la balance hydrostatique.—Densité des corps: définition, calculer la densité des corps au moyen de la balance hydrostatique.—Aréomètres.

PNEUMATIQUE:—Pression atmosphérique: Expériences qui la démontrent; mesure de la pression atmosphérique au moyen de l'expérience de Toricelli.—Baromètres: notion et construction.—Baromètre normal.—Manomètres: manomètre à air libre, à air comprimé; manomètre de Bourdon.—Baroscope.—Aérostats: description; ce que l'on entend par force ascensionnelle.—Pompes aspirantes, foulantes, aspirantes et foulantes.—Siphon: théorie.—Machine pneumatique: éléments essentiels, fonctionnement.

CHALEUR:—Dilatation des solides, des liquides et des gaz: expériences qui la démontrent.—Thermomètres: construction et différentes échelles.—Fusion et solidification: définition et énoncé des lois.—Evaporation: causes qui la favorisent, effets, expériences qui démontrent que l'évaporation refroidit les corps.—Ebullition: définition et lois.—Distillation: but.—Alambic: description.

ACOUSTIQUE:—Son: définition, expériences qui démontrent que le son est produit par le mouvement vibratoire des corps.—Démontrer que le son ne se propage pas dans le vide.—Vitesse du son dans l'air, comment on la détermine.—Théorie de l'écho.—Qualités du son: ce que l'on entend par la hauteur, l'intensité et le timbre.

OPTIQUE:—Démontrer que la lumière se propage en ligne droite.—Réflection de la lumière: définition et lois.—Miroirs plans: définition et formation des images dans les miroirs plans.—Miroirs sphériques concaves: définition de l'axe, des foyers, de la normale, du centre de courbure, de figure.—Différence entre une image réelle et une image virtuelle.—Formation des images dans les miroirs concaves (démonstration expérimentale).—Réfraction: définition, ses lois.—Lentilles: définition et espèces.—Axe principal, secondaire, centre optique, foyer principal (définition).—Formation des images dans les lentilles convergentes (démonstration expérimentale).—Prisme: définition.—Décomposition et recomposition de la lumière blanche.—Microscope, lanterne magique, télescope (description).—Photographie: préparation de la plaque sensible, épreuve négative, épreuve positive: (comment on les obtient).

ELECTRICITE:—Electrisation par frottement et par influence (expériences).—Electroscope à feuilles d'or (description et emploi).—Electrophore: définition; comment le charge-t-on d'une électricité donnée.—Expérience qui démontre la présence de l'électricité dans l'atmosphère.—Paratonnerre: description et installation.—Magnétisme: aimantation par le procédé de la simple touche.—Boussole; description et usage.—Pile: théorie chimique de la pile.—Effets des courants électriques: lumineux, lampes à arc, à incandescence, chimiques, gavanoplastie.—Electro-aimants: (définition).—Télégraphe de Morse: éléments.—Sonnerie électrique.—Courants d'induction: expériences qui les démontrent.—Téléphone et microphone: théorie.

XII. PHILOSOPHIE

ELEMENTS DE LA PHILOSOPHIE INTELLECTUELLE ET MORALE

(*L'enseignement de la Philosophie doit être selon l'esprit de St-Thomas.*)

LOGIQUE.—a) *Dialectique*: termes, propositions, syllogismes; idées, jugements, raisonnements; signes des opérations de l'esprit. Définition, division; argumentation: apodictique, dialectique, sophistique.
b) *Critique:* Existence, nature et motifs de la certitude. Critères: intrinsèques et extrinsèques. Méthodologie.

PSYCHOLOGIE:—Facultés humaines; vie végétative.—sens, appétit, force motrice, intelligence, volonté; origine des idées. Nature humaine:—personne:—Ame: substantialité, simplicité et spiritualité de l'âme. Composé humain.—création de l'âme, origine de l'homme. Immortalité de l'âme, état de l'âme dans la vie future.

THEODICEE:—Existence de Dieu: démonstration; Athéisme, nature de Dieu: Aséité, infinité, simplicité, immuabilité, éternité, immensité, unité. Intelligence. Volonté. Toute-Puissance, Rapports de Dieu et du monde: création, conservation, concours, Providence, Panthéisme.

MORALE:—*Générale:* Fin dernière; Béatitude. Loi: éternelle, naturelle, positive. Volontaire, libre. Moralité: bien et mal. Principes, science morale, conscience. Imputabilité; mérite, démérite: vertu, vice.

Spéciale:—Droit, devoir envers Dieu, soi-même, le prochain.—Société: domestique, civile, internationale, religieuse.

XIII. DESSIN

ART USUEL ET PRATIQUE

DESSIN DECORATIF:—Motifs gradués d'ornements empruntés à divers styles.

PERSPECTIVE D'OBSERVATION:—Etude des polyèdres d'angles avec applications nombreuses d'après nature.

PROJECTION:—Projection de ces objets.

XIV. MUSIQUE VOCALE

CHANT

Théorie et pratique du chant.

XV. ECONOMIE DOMESTIQUE

ECONOMIE THEORIQUE

Définition.—Importance.—Vertus qui favorisent l'économie: travail, ordre, prévoyance (leçons orales).—Vices contraires: luxe, gourmandise, colère, paresse (leçons orales).

ECONOMIE PRATIQUE

Comptabilité domestique.—Entretien des vêtements et sous-vêtements. —Coupe.—Couture pratique: (boutonnière, reprise, manière d'ajuster et de rapiécer, etc.)—Ordre dans la lingerie.—Manière d'utiliser un patron.—Ménage des diverses pièces de la maison.

XVI. LANGUE LATINE

LECTURE

Soigner la prononciation, les pauses marquées par la ponctuation et les autres signes graphiques, et autant que possible l'accentuation.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE